



## Fiche de recherche pour acte de rébellion

Par **Johnwick**, le **01/09/2020** à **23:25**

Bonjour, je me suis fais arrêter par la police après un simple contrôle. Il est apparu que j'avais une fiche de recherche sur des faits de rébellion en 2016. Je tiens à préciser qu'aucune violence n'a été commis de ma part ce jour, verbal ou physique.

Je n'ai reçu aucune convocation ou quelconques documents liés à cet événement depuis cette année 2016.

Au jour d'aujourd'hui, je suis convoqué par un officier de police judiciaire afin d'être entendu sur les faits qui me sont reprochés.

Que risque-je ? S'il vous plaît j'aimerais savoir